

AMICALE DES ANCIENS DE LA MAITRISE

# RETROUVAILLES

## 1996



LA MAITRISE VUE DU CLOCHER DE LA CATHEDRALE

\* EDITO \*

Comme si vous y étiez...

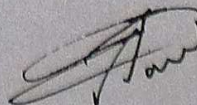
C'est en effet la finalité majeure de ce bulletin RETROUVAILLES 1996 : retracer le plus fidèlement possible par le texte et la photo le déroulement de la journée du 11 mai de sorte que l'ancien, absent, participe à la fête comme s'il y avait pris part.

Notre rassemblement revêt une importance particulière à différents points de vue :

- 1- Il y avait cinq jubilaires invités : deux n'ont pu venir, les trois autres (PP. GARDET, CORROTTE, GIGARD) étaient présents.
- 2- Pour la première fois dans l'histoire de l'Association, une ancienne participait. Il s'agit de Melle VALZER, professeur de chimie à Saint-Jean. Elle apparaît sur l'une ou l'autre des photos.
- 3- On a constaté une participation massive des jeunes du Foyer : 14 plus 2 responsables.
- 4- Tout au long de la journée, un jeune du Foyer a filmé les opérations et la cassette pourra sans doute entrer dans les archives vidéo de l'Amicale.
- 5- Deux votes se sont déroulés : l'un à l'A.G.O. pour la réélection des administrateurs sortants - l'autre à l'A.G.E. pour l'approbation des nouveaux statuts et du règlement intérieur de l'Association.
- 6- Le P. Philippe BALLOT a annoncé son remplacement à la Direction du Foyer par le P. Gilles BROCARD.
- 7- Le FOYER-SEMINAIRE change de dénomination : il s'appelle désormais FOYER - LA MAITRISE.
- 8- L'homélie du P. VITTE a été enregistrée et reproduite en pages 23/24/25.
- 9- Au Centre Diocésain, avant le repas, 3 maîtrisiens : P. SAINT-HILLIER - M. GABLE - J. CORDIER ( avec Madame ) ont été interviewés par R.C.F. (ex-Radio-Horizon). Interviews enregistrées sur cassette audio, mais non reproduites sur le bulletin.
- 10- Le sondage sur un rassemblement à Pelousey ayant été positif, les convocations seront adressées aux intéressés, mais des invitations seront aussi lancées par voie de presse.

Je vous souhaite bonne lecture et vous assure de mon amitié.

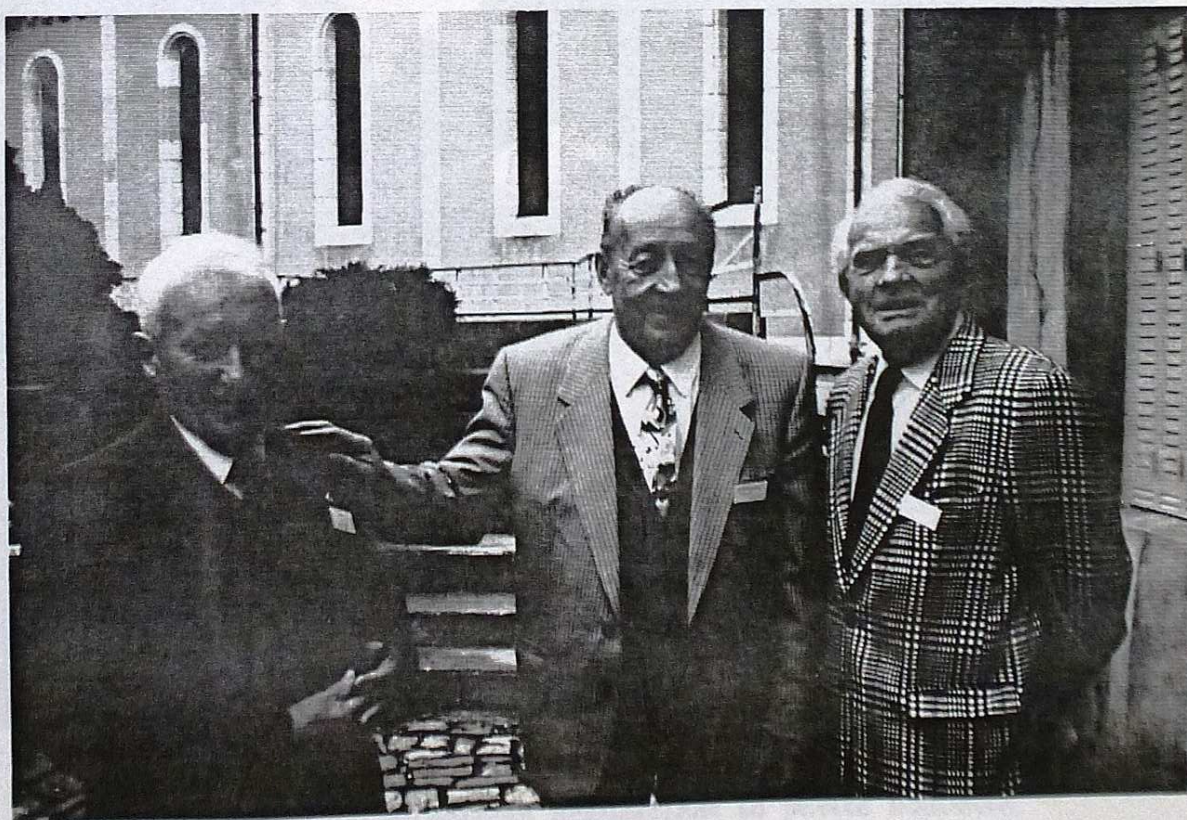
P. SAINT-HILLIER



## A C C U E I L L



9 H. La cour d'entrée est déjà bien garnie.



Un beau trio de fidèles : DUVERT, GUYON-BENOIT, RANCHET.



*PUGIN perplexe, SCHEER attentif, MONNIER souriant.*



*Le président et le secrétaire accueillent la petite nouvelle.*

3

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE par Pierre SAINT-HILLIER  
Président de l'Amicale



C'est un réel plaisir pour moi de vous accueillir en ces murs et de vous souhaiter la bienvenue.

Bienvenue à vous, les jubilaires ! Pierre CORROTTE en premier lieu avec ses 55 ans de prêtrise, ses 40 ans de présence à la Maîtrise où il est entré en 1926, il y a 70 ans. Il mérite bien nos applaudissements ! Puis, Félix GIGARD pour ses 50 ans de sacerdoce. Félix a conservé sans doute un excellent souvenir de ses deux années passées à Faverney, car, arrivé à l'âge de la retraite, il s'y est retiré !

Deux des 5 jubilaires ne pourront participer à cette journée : Bernard GILLARD, curé du Luhier (Doubs) qui a des ennuis de santé, et Henri MONNERET, qui est professeur à Vienne (Isère) et qui n'a pu se libérer. Ils sont de tout coeur avec nous.

Quant au Père GARDET, dont nous fêtons le 60<sup>e</sup> anniversaire d'ordination, il ne sera pas des nôtres ce matin, mais nous rejoindra au Centre Diocésain pour le repas.

Bienvenue à vous, les anciens professeurs et surveillants, nous n'avons que de bons souvenirs de vous !

Bienvenue à vous, les anciens élèves ! J'aime vous accueillir dans la cour d'entrée, vous avez le sourire aux lèvres et la main tendue. Et bienvenue à vous, les épouses, si fidèles à notre rassemblement annuel. Mais par définition, depuis Pénélope, une épouse n'est-elle pas fidèle ?

Bienvenue à vous, les responsables du Foyer qui faites tout pour que les anciens se sentent chez eux dans ces murs. Bienvenue à vous, les jeunes du Foyer, qui participez nombreux à cette journée.

Et je voudrais terminer ce mot d'accueil en souhaitant à présent la bienvenue à une petite "nouvelle" qui est en réalité la première ancienne de l'histoire de l'Association. Bien sûr, elle n'a pas été élève à la Maîtrise où jamais, au grand jamais !, la question de la mixité ne fut envisagée... Elle n'a pas été professeur appointé par la Maîtrise, mais par Saint-Jean. Mais elle a eu de nombreux Maîtrisiens comme élèves, en physique-chimie, et elle a vivement souhaité faire partie de l'Amicale. C'est pourquoi je vous demande d'applaudir notre première ancienne, Melle Denise VALZER... Je lui donnerai la parole en fin de réunion.

\* \* \* \* \*

Le nombre des inscrits pour nos retrouvailles 96 est de 50 anciens plus 9 épouses et 14 jeunes du Foyer. Assistance nettement plus étoffée que l'année dernière.

Quelle est l'implantation géographique de ces participants ?

13 viennent de Besançon.	)	
20 du Doubs, hors Besançon.	)	
7 de Haute-Saône.	)	Total:50
10 des autres départements.	)	

Quand étaient-ils internes à la Maîtrise ?

5 sont entrés avant 1930.	)	
21 sont entrés entre 1931 et 1940.	)	
21 sont entrés entre 1941 et 1950.	)	Total:50
3 sont entrés entre 1951 et 1960.	)	
Aucun n'est entré après 1960.	)	

Il n'est tenu compte que des inscrits.

La moyenne d'âge des participants d'aujourd'hui est de

68 ans 1/2.

\* \* \* \* \*

Depuis notre Assemblée Générale 1995, plusieurs anciens nous ont quittés pour rejoindre la Maison du Père. Nous en avons répertorié 4 :

- Le P. Dominique FORET, ancien directeur du Foyer-Séminaire, décédé accidentellement le 7 juillet 1995. Son souvenir a été évoqué dans le bulletin de Noël.
- François VERRIER, décédé le 12 octobre 1995 après une longue maladie. Souvenir évoqué aussi en décembre.

- Le P. Maurice VINTER, décédé le 28 mars 1996 à l'âge de 94 ans, après 70 ans de prêtrise. il fut professeur de lettres en seconde, puis en première à partir de 1937. Il fut mon professeur en seconde pour l'année scolaire 1941-1942.
- Le P. Lucien GOGUEY, entré à la Maîtrise en 1922. Décédé le 23 avril 1996.

Je n' ai pas eu connaissance d'autre décès chez les anciens. Mais si l'un d'entre vous a appris la disparition d'un camarade, qu'il nous l'indique maintenant.

*Aucun autre décès n'étant signalé, le président reprend la parole.*

Comme chaque année, un certain nombre de nos camarades, pour divers empêchements, ne pourront participer à cette journée. Mais ils ont tenu à transmettre un message à leurs amis présents. Je vous donne lecture de ces messages.

- François AMIOT (1932-1938) : salut à tous les jubilaires que je pense avoir tous connus, tout au moins de nom. Et très bonne réunion.
- Jean-Pierre BEAUTE (1948-1956) : Nouvellement arrivé à Maîche, j'ai beaucoup de choses à découvrir et le mois de mai est très chargé en réunions, célébrations, etc... Bonne journée à tous.
- Maurice CHARITE (1934-1938) : Bien que nous soyons une amicale d'anciens, ne sombrons pas dans la nostalgie du passé... Mais là où nous sommes, efforçons-nous de promouvoir une Eglise en osmose avec Vatican II ! Bien amicalement.
- Denys CUENOT (1937-1939) : Bonjour à tous les anciens, spécialement à ceux que j'ai connus et surtout mon camarade de classe Félix GIGARD, qui célèbre ses 50 ans de prêtrise.
- Jean DEMILLIERE (1945-1951) : Indisponible ce jour, avec regret. Une pensée pour les prêtres dont c'est l'anniversaire sacerdotal et particulièrement pour le P. CORROTTE, mon professeur de 6e et directeur de conscience. Amitiés et meilleur souvenir à tous les anciens, sans oublier ceux du Val Ste Marie.
- Bernard DROZ-VINCENT (1960-1967) : Une affectueuse pensée et mes prières pour l'abbé CORROTTE dont je garde un souvenir aussi présent que sa personnalité et ses "engueulades".
- Pierre-André DUBREUIL (1960-1967) : Désolé de ne pouvoir être parmi vous. Un message d'amitié tout particulier pour Pierre CORROTTE.
- Jean ETEVENON (1930-1934) : En raison de travaux dans mon appartement, je ne pourrai être présent à la réunion des anciens. Je serai de pensée et prière avec vous. Je salue fraternellement tous les anciens.
- Jean-Marie GAUTHEROT (1951-1957) : Regrets de ne pouvoir, une fois de plus pour raisons professionnelles contraignantes, être des vôtres et partager la joie des anniversaires, celui du P. CORROTTE en particulier qui fut mon professeur (estimé) de 6E.

- Marc GLORIOD (1914-1918) : Avec le regret de n'être pas des vôtres, je vous souhaite une excellente journée.
- Claude JACQUIN (1943-1949) : Mes remerciements à tous ceux qui participent activement à la vie de l'Amicale.
- Bernard JURAIN (1935-1940) : Une journée de sport ( foot ) me retient sur le quartier des Champs-Montants d'Audincourt. Regrets. Bonne journée à tous et tout particulièrement aux jubilaires. Amitiés.
- Lucien LAFLEUR ( 1944-1948 ) : A ceux que j'ai fustigés au Val, toutes mes amitiés. A Pierre CORROTTE, le " roi de la bricole "
- Tout avec rien et qu'ça bzille - une très amicale pensée. Heureux jubilé au P. GARDET, collègue de Saint-Joseph et à mes anciens condisciples des années de séminaire.
- Denys LAITHIER (1958-1962) : Empêché d'être parmi vous par maladie, assure les anciens de son meilleur souvenir et formule les meilleurs souhaits pour cette journée, s'unissant à vous par la pensée.
- Raymond LAITHIER (1954-1960) : Retenu par le mariage d'une nièce, regrette de ne pas être parmi vous et souhaite la présence en cette journée de quelques-uns de mes condisciples des années 54 à 60 (trop réduite habituellement) à qui je donne rendez-vous à l'année prochaine.
- Bernard LEGAIN (CE 1961-1968) : Bonjour tout spécial au Père CORROTTE, jubilaire.
- René LHOMME (1948-1954) : Je suis retenu par un mariage et regrette de ne pouvoir être des vôtres. Avec mes sentiments très cordiaux.
- Lucien MAREY (1917-1921) : Les handicaps de l'âge ne me permettent plus aucune sortie. Je suis peut-être le dernier survivant des élèves de la classe du Père PREMAS dont je garde un souvenir ému.
- Abbé Henri MONNERET (1935-1941) : Les obligations au Séminaire et les responsabilités du ministère en paroisse, la distance et la quasi-impossibilité de se faire remplacer, font que je ne pourrai pas participer à cette fête. Bien amicalement.
- Abbé Louis MORTEAU (1935-1941) : Amitiés à tous, en particulier pour les anciens des années 35 à '41 et avec vous tous une pensée pour tous ceux qui ont terminé leur parcours. Je pense que toutes les lumières qui se sont allumées dans nos vertes années à la Maîtrise ne sont pas prêtes de s'éteindre où qu'elles soient appelées à briller encore. Pour ma part, j'en suis à ma 26e année sur ce territoire du Gatinais (Montargis, Chalette). Toujours en équipe - après des années de travail en usine en lien avec la Mission de France - je continue mon ministère à présent au plan quartier et aussi dans le service du logement municipal comme conseiller ( 2e mandat ). Je suis toujours heureux de retrouver des échos de Franche-Comté. Bonne continuation à l'Amicale et bonne route à tous.
- Raymond PETITHUGUENIN ( 1939-1944 ) : je garde un excellent souvenir de ces 5 années tant à Pelousey qu'à Besançon. J'ai appris avec peine la mort du P. VINTER. Vous verrai avec plaisir à Pelousey.



- Joseph PIERRON (1943-1944) : Désolé de ne pouvoir être des vôtres le 11 mai, mais le samedi et le dimanche sont pour nous des jours impossibles. Joyeusement avec vous.
- Jean-Noël POCHARD (1954-1959) : J'aimerais présenter toutes mes félicitations et tous mes voeux de bonne santé au Père CORROTTE qui fut mon professeur de 6e et dont je garde un excellent souvenir. Il aura marqué plusieurs classes de son tempérament et de sa bonne humeur. Toute ma reconnaissance.
- Jean POISOT (1934-1940) : En m'excusant pour cause de maladie, je souhaite à tous une excellente journée. Mon bon souvenir à Henri MONNERET, mon copain de classe et au P. GARDET qui fut mon premier surveillant.
- Christian RAMPHFT (1956-1963) : Merci de donner vie, dynamisme et rayonnement à notre amicale
- Abbé Charles RAVRY (1945-1950) : Je suis le samedi 11 à Pau-Lourdes en voyage de 5 jours dans le Sud-Ouest avec les copains " rappelés de 1956 " en Oranie ( 40 ans déjà ! ). Je penserai à vous. Mes amitiés fidèles à tous, surtout aux anciens compagnons de labeur sous LEDEUR. Bonne journée.
- Pierre REUTER (1943-1945) : Au Père Pierre CORROTTE mes sincères félicitations pour ses 55 ans de prêtrise, toute mon amitié et toute mon affection.
- Raoul ROUEN (1926-1932) : 84 ans et le physique ne correspond plus avec la volonté. C'est pourtant un rendez-vous auquel j'aurais aimé participer et me retrouver avec ces anciens connus ou inconnus. Ce jour-là, ma pensée vous rejoindra de tout coeur. A tous, mes meilleurs voeux de santé, passez une excellente journée. Je vous embrasse bien amicalement.
- Hubert ROUX (1945-1948) : Dans l'impossibilité d'assister à la rencontre annuelle, je présente mes très sincères amitiés à tous les anciens, professeurs et élèves.



M.VITTE-R.ISABEV-G.LAPIERRE-L.JOLY-P.JOLY.

Si parfois on prend connaissance dans la presse d'avis de décès de nos condisciples, si l'on nous signale souvent des anciens en butte à de graves ennuis de santé ou à de délicates interventions chirurgicales, il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Ainsi, de temps en temps, des anciens maîtrisiens ont les honneurs de la presse nationale, régionale ou diocésaine.

Citons entre autres :

- Jacques BOUVERESSE, entré à la Maîtrise en 1951, admis au Collège de France.
- Gaspard NYAULT, entré en 1940, admis à la Société d'Emulation du Doubs.
- 4 chanoines titulaires : Simon GAUTHIER - Pierre REMOND - Alexandre GUILLAUME - Gaspard NYAULT.
- Parmi les maires élus ou réélus : Jean BOURDENET à Voujeaucourt - Georges MAILLEY à Roulans - Louis MOUREY à Chazot - Jean DEMILLIERE à Rigney.

Ces distinctions ou élections nous rendent fiers.

\* \* \* \* \*

Quelle a été l'activité de l'Amicale depuis l'A.G.1995

Le Comité Directeur s'est réuni deux fois : le 6 octobre 1995 et le 26 février 1996 pour préparer la refonte des statuts, élire le bureau, fixer le montant de la subvention au Foyer-Séminaire et de la cotisation 1996, cela pour les décisions importantes.

L'activité de l'Amicale, c'est aussi la sortie de deux bulletins de liaison que vous avez tous reçus : RETROUVAILLES 1995 à fin mai et BULLETIN DE NOEL 1995 à fin décembre. Ils sont certes très perfectibles, mais soyez certains que nous tenons compte de vos remarques et de vos suggestions, particulièrement à propos des photos qui sont souvent trop foncées.

Et l'annuaire ? Depuis 1987, tous les trois ans sort une nouvelle édition : 1996 verra une nouvelle édition de l'annuaire des anciens de la Maîtrise. Mais d'une forme tout à fait différente...

L'idée est venue d'un ancien que nous aimons bien pour sa grande bravoure et pour sa haute taille, j'ai nommé et je remercie vivement Marcel GABLE. C'est un homme jamais à court d'idées, jamais à court de paroles ! Il a pensé qu'en cette période où l'informatique est reine, l'annuaire des anciens serait mieux sur cassette. L'annuaire de 1993 actualisé a donc été recopié sur cassette que détiendra le président. De la cassette, est sorti un listing qui a été photocopié et relié.

L'annuaire 1996 est donc sorti. Vous pourrez vous le procurer tout à l'heure au Centre Diocésain, au prix de 20 francs. Pour ne pas condamner notre trésorier à tenir une permanence durant le repas, vous voudrez bien prélever un annuaire et déposer la contrepartie dans la tire-lire. Merci d'avance.

Pour l'année en cours, nous avons encore un projet : le rassemblement à Pelousey. 32 anciens sont intéressés d'après le sondage. Cela vaut donc la peine de programmer pour l'automne

le voyage de Pelousey où nous avons vécu deux belles années en 1939-1941, deux années qui nous faisaient presque oublier que nous étions vaincus et occupés. Je vais me renseigner au château d'Uzel et j'espère que les invitations pourront être envoyées ~~début~~ début septembre prochain.

Je ne veux pas empiéter sur le domaine du trésorier, mais notre Association est en bonne santé. Le nombre des adhérents, le montant des cotisations encaissées sont en progression. Restons modestes cependant en regard des résultats de Consolation : 21000 frs de cotisations, un bulletin de 104 pages, une liste de 600 noms d'anciens. Pas d'autosatisfaction donc...Mais pas non plus de défaitisme...Voici, pour preuve, un extrait d'une lettre du frère de notre ami décédé en 1995 Georges DEMENUS à la réception du bulletin de Noël : "Je vous félicite de pouvoir éditer un tel bulletin. Etant moi-même au comité des anciens de Sainte-Marie de Belfort ( 1934-1941), nous avons de la peine à maintenir un comité de 2 ou 3 membres..."

Un chiffre me frappe particulièrement : dans 10-12 ans, l'âge moyen des membres de l'Amicale approchera les 80 ans, sauf renversement de tendance bien improbable.

Je donne à présent la parole à notre trésorier, Edmond SCHEER.

## RAPPORT FINANCIER par Edmond SCHEER Trésorier de l'Amicale

Pour ne pas vous lasser, je serai bref. D'autant plus bref que les opérations passées au crédit ne comportent que 3 postes.

### R E C E T T E S

1-Cotisations- : Le nombre des cotisants s'est élevé à 132 contre 109 l'année précédente. Résultat obtenu grâce à un rappel envoyé avec le compte rendu de l'A.G.

Total des cotisations.....9 230

2Repas- : leur prix a été maintenu.....7 320

3-Participation aux frais d'organisation- : votre générosité ne s'est pas démentie puisqu'ils ont atteint.....4 520

-----  
TOTAL DES RECETTES.....21 070  
-----

D E P E N S E S

1-Frais tenue CCP : .....	5
2-Travaux de photographie pour bulletins ou albums.....	487
3-Frais de papeterie :.....	319
4-Confection et envoi des convocations et des bulletins	9 912
5-Repas lors de l'A.G. et frais inhérents.....	6 809
6-Frais réunion du Comité : repas pris en charge par Association	50
7-Avis de décès Dominique FORET :.....	356
8-Don au Foyer-Séminaire :.....	10 000
	-----
TOTAL DES DEPENSES.....	27 938
	-----

S I T U A T I O N F I N A N C I E R E

Solde C.C.P. au 31/12/1994.....	18 204
Recettes 1995.....	21 070
Dépenses 1995.....	27 938
Solde C.C.P. au 31/12/1995.....	11 336
Plus : Solde sur Livret C.N.E. au 31/12/1995	35 598
	-----
Disponibilités au 31/12/1995.....	46 934
	-----

*Le président demande si quelqu'un a des explications à demander ou des remarques à formuler.*

*Aucune observation n'étant énoncée, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 1995 et donne quitus de sa gestion au trésorier.*

*Au nom de l'Assemblée, le président adresse ses remerciements au trésorier.*

## VOTE POUR LE RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

L'ordre du jour comporte maintenant le vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Cinq membres du Comité arrivent au terme de leur mandat de 3 ans. Ce sont : Daniel BINETRUY - Maurice BOLARD - Marcel GABLE - Raymond LAITHIER - Philippe TISSERAND. Aucun n'a fait part de son désir de démissionner. Nous pouvons donc procéder au vote.

Le vote se fera à bulletins secrets que l'on vous distribue de suite. Ces bulletins comportent les cinq noms des administrateurs à réélire. Si vous êtes d'accord pour la réélection des cinq, vous pliez le bulletin en deux et vous le remettez au secrétaire. Si vous voulez barrer un ou plusieurs noms, il faudra sortir votre stylo. En principe, le vote et le dépouillement devraient être très vite menés à bien.

Pendant que le dépouillement se fait, je voudrais vous donner une précision. Cette année, par suite des circonstances, il y aura deux votes à bulletins secrets. Cela peut prendre du temps et d'autre part indisposer certains anciens allergiques aux formalités administratives. Mais ces formalités sont nécessaires. Aussi, je vous demande un peu de patience et de compréhension et je vous promets pour l'année prochaine un seul vote, très court. Et alors, nous pourrons entendre un exposé dans le genre de celui de 1995 sur un sujet tel que " La place des femmes dans l'Eglise " ou " Christianisme et Islam " ou " Que penser des sectes ? ".

Voilà ! Le dépouillement est terminé...Voici les résultats du vote :

Votants : 44

Ont obtenu :	BINETRUY	44 voix.
	BOLARD	44 voix.
	GABLE	44 voix.
	LAITHIER	44 voix.
	TISSERAND	44 voix.

Les cinq membres du Comité sont réélus pour 3 ans.

## QUESTIONS DIVERSES

Toutes les Assemblées Générales se terminent par le chapitre " Questions diverses ". Si donc vous avez des explications à demander, le Comité est à votre disposition.

- Lucien CLAUSSE (entré en 1944) : Nous, laïcs, avons bénéficié dans nos séminaires d'une formation à la charge du diocèse et nous avons une dette dont nous pourrions nous acquitter par le biais de dons ou de donations. Il doit bien y avoir parmi nous quelques experts qui pourraient nous donner des informations sur ce sujet.

REPONSE de Gaspard NYAULT : Pour les dons modestes (ex:500 Frs)

on peut les faire directement au Foyer (par exemple), mais il n'y aura pas de reçu fiscal. Pour les dons plus importants et les donations, il faut les adresser à un organisme reconnu d'utilité publique, par exemple l'Association Diocésaine de Besançon, qui est parfaitement habilitée à les recevoir et à les retransmettre. C'est pourquoi, il ne faut pas oublier d'indiquer le bénéficiaire du don ou de la donation. Et l'Association Diocésaine fera parvenir au donateur un reçu fiscal en vue de la déductibilité.

*Suivent quelques questions d'un intérêt moins général à la suite desquelles le président déclare close l'Assemblée Générale 1996.*

## A. G. EXTRAORDINAIRE

### REFORME DES STATUTS

#### Présentation et vote.

Pour réformer les statuts d'une association comme la nôtre, il est nécessaire de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire et de voter. Je déclare ouverte cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Pourquoi cette réforme des statuts ? Il faut dire que les statuts en cours datent de 1969 et que beaucoup de choses ont évolué. La cotisation est toujours fixée à 10 francs ; les statuts sont très imprécis ; bien des éventualités ne sont pas prévues. C'est pourquoi, dès la fin d'année 1994, le Comité avec l'aide précieuse d'Amédée LEGRAND et de Gaspard NYAULT, a accompli un travail important en deux volets :

- D'abord, les statuts proprement dits à déposer en Préfecture, en 7 articles.
- Ensuite, le règlement intérieur à afficher, en 4 chapitres.

Gaspard NYAULT que je ne saurais assez remercier pour son efficace collaboration, a fait un tirage de ces deux volets et on vous les distribue. Nous les lisons ensemble.

*Le président lit intégralement et à haute voix les 7 articles des statuts et les 4 chapitres du règlement intérieur. Quelques remarques ou demandes d'explications sont faites durant la lecture ; elles aboutissent à l'ajout de deux précisions de détail dans le texte.*

**AMICALE DES ANCIENS PROFESSEURS  
et ÉLÈVES DE LA MAÎTRISE**

9 Rue de la Convention BESANÇON

- STATUTS -

**Article I - Buts de l'Association**

Il est formé à Besançon, sous le nom de : AMICALE DES ANCIENS PROFESSEURS et ÉLÈVES DE LA MAÎTRISE, et conformément à la loi du 1er juillet 1901, une association dont les Membres poursuivent les buts généraux ci-après :

1° / Maintenir des relations amicales entre tous les anciens Professeurs et Elèves de la Maîtrise, autrefois Petit Séminaire, tous les anciens Responsables ou Animateurs, et tous les membres du Foyer-Séminaire .

2° / Tenir les Membres au courant de la vie de l'Institution dans son état actuel et ses évolutions.

3° / Rappeler aux adhérents la permanence des objectifs de l'Institution, les liens qui unissent les générations en référence aux valeurs culturelles, morales et religieuses dont ils sont porteurs.

4° / Créer tout service d'aide et de soutien matériel, moral, et social au profit de l'Institution, de ses Membres, des jeunes qui s'y forment ; en général, prendre toutes initiatives pour correspondre en actes aux besoins et désirs des adhérents.

5° / Promouvoir et organiser les assemblées générales d'Anciens et éditer un bulletin de liaison.

**Article II - Siège social**

L'Amicale a son siège à BESANÇON ( Doubs ) 9, rue de la Convention. Ce siège pourra être transféré par décision du Conseil d'Administration .

**Article III - Membres de l'Association**

L'Amicale comprend des Membres actifs et des Membres d'honneur.

Peuvent être Membres actifs tous les anciens Professeurs et Elèves de la Maîtrise, autrefois Petit Séminaire, tous les anciens Responsables ou Animateurs, tous les membres du Foyer-Séminaire, sans aucune durée de présence exigée dans l'une ou l'autre institution.

Les Membres d'honneur sont ceux à qui ce titre est accordé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, par reconnaissance pour intérêt ou service rendu.

La qualité de Membre peut se perdre par démission ou refus de cotisation.

**Article IV - Ressources de l'Association.**

Elles sont constituées par les cotisations des adhérents fixées annuellement par le Conseil d'Administration, selon les modalités précisées dans le règlement intérieur, ainsi que par les dons manuels des adhérents et amis.

**Article V - Administration**

L'Association est dirigée par un Conseil de 12 à 15 Membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale à la majorité absolue des présents, renouvelables par tiers tous les ans. Ils sont rééligibles. Les premiers renouvelés sont tirés au sort.

Le Responsable du Foyer est Membre de droit du Conseil.

Le Conseil nomme son Bureau : Président, vice-Présidents, Secrétaire et Trésorier.

Le règlement intérieur prévoira les détails concernant les candidatures, les vacances de poste, les choix éventuels des Membres du Conseil ainsi que du Bureau.

Le Conseil se réunit deux fois l'an, et chaque fois que le Bureau le juge nécessaire. Il vote les recettes et les dépenses selon le fonctionnement prévu dans le Règlement intérieur.

#### **Article VI - Assemblées Générales Ordinaires**

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des Membres présents ou représentés, selon ce qui est fixé par le règlement intérieur de l'Association, lequel précise également comment l'ordre du jour est arrêté, les convocations adressées, l'assemblée générale dirigée.

#### **Article VI - Modification des statuts - Dissolution - Assemblée Générale Extraordinaire.**

1° Toute modification des présents statuts ne peut être faite que sur la proposition du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale convoquée à cet effet, comprenant la moitié des Membres actifs présents ou représentés et approuvant par les deux tiers des Membres présents ou représentés.

2° La dissolution de l'Association sera prononcée dans les mêmes conditions par une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée nommera une commission chargée de la liquidation des biens et des conditions de cette liquidation.

#### **Article VII - Validité et Dépôt des présents statuts.**

Modifiés conformément à l'article 5° des statuts en vigueur depuis le 14/06/1969, les présents statuts annulent et remplacent les précédents. Ils seront déposés, selon la Loi, en Préfecture du Doubs à la diligence du Président de l'Association, accompagnés de la liste des Membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

Statuts adoptés par l'Assemblée Générale du 11 mai 1996

A Besançon le 18 mai 1996

(Signatures du Président et du Secrétaire)



## AMICALE DES ANCIENS PROFESSEURS ET ÉLÈVES DE LA MAÎTRISE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chapitre Ier - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Art. 1 - Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité absolue des membres du conseil .
- Art. 2 - En cas de vacance d'un poste, un remplaçant peut-être désigné par le Conseil qui soumet son choix à la prochaine Assemblée Générale. Le mandat ainsi accordé expire à l'époque prévue pour l'administrateur remplacé .
- Art. 3 - Les procurations ne sont admises qu'à titre tout à fait exceptionnel .
- Art. 4 - Aucun membre du Conseil ne pourra disposer de plus d'un pouvoir .
- Art. 5 - En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante .
- Art. 6 - Les membres du Bureau travaillent en étroite collaboration avec le Président et font équipe avec lui .
- Art. 7 - Pour les réunions du Conseil d'Administration, l'ordre du jour est arrêté par le Président qui convoque ou laisse ce soin au Secrétaire .
- Art. 8 - **Le Conseil** examine tous les éléments intéressant la bonne marche de l'Association, notamment : l'état des adhérents - des cotisants - la situation financière, les budgets, les placements à opérer. Il fixe le montant de la cotisation . Il étudie toutes les questions à lui soumises, mais ses membres peuvent aussi adresser au Président des propositions de problèmes à étudier, ou des suggestions pour inspirer des réalisations.  
Il cherche les meilleures méthodes pour maintenir et accroître le nombre des adhérents. Il propose des idées originales propres à valoriser l'Association et à développer sa notoriété.  
Il donne tous avis pour la réalisation du bulletin et travaille à sa rédaction selon les orientations du Président, responsable de la publication. En cas de besoin, le Conseil peut inviter à une réunion une personne qualifiée appartenant ou non à l'Amicale, soit pour faire un exposé spécialisé, soit pour donner son avis sur une question importante.
- Art. 9 - **Le Bureau** se réunit aussi souvent que le Président le juge nécessaire pour préparer les réunions du Conseil, puis en suivre et appliquer les décisions .
- Art.10 - **Le Président** représente l'Amicale en toutes circonstances ; il en est le responsable et l'animateur ; il prend toutes initiatives pour la bonne exécution des décisions du Comité . Il est aidé par les autres membres du Bureau, avec lesquels il travaille en permanence et à qui il peut déléguer des travaux d'études, des réalisations, des missions ponctuelles, notamment de représentation.  
Il possède la signature du compte courant postal ou bancaire, et pleins pouvoirs en ce domaine. La domiciliation à son adresse - ou à celle d'un autre membre du Bureau - du courrier ou du bulletin correspond à une simple facilité postale .
- Art.11 - En cas d'empêchement ponctuel du Président, il est remplacé d'abord par le 1er Vice-Président . En cas d'empêchement prolongé du Président, il appartient au 1er Vice-Président d'exposer la situation au Conseil, suivant l'avis des autres membres du Bureau.  
En cas de démission du Président ou d'impossibilité durable d'exercer son mandat, le 1er Vice-Président devra dans le mois qui suit, faire procéder à l'élection d'un nouveau Président par le Conseil d'Administration .
- Art.12 - **Le Secrétaire** établit les comptes rendus et procès verbaux de toutes les réunions en accord avec le Président . Ces documents seront soumis à l'approbation des instances concernées : Bureau, Conseil, Assemblée Générale .  
Il dresse les listes de tous les Anciens et celles des Adhérents, dans le but de faire si possible coïncider celle-ci avec celle-là . Il est responsable des archives correspondant à l'histoire de la Maîtrise et aux activités de l'Amicale depuis 1969 .
- Art.13 - **Le Trésorier** assure la bonne tenue et la conservation des livres et documents

comptables, suit la rentrée des cotisations, propose les moyens d'appels ou de rappels au Président. Il établit le compte rendu financier annuel couvrant l'année civile, le communique au Président avec les prévisions budgétaires avant leur présentation au Conseil, puis à l'Assemblée Générale. Il assure le meilleur placement des fonds disponibles, suivant directives reçues. Par délégation du Président, il a la signature du compte postal ou bancaire.

## Chapitre II - LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES -

- Art. 1 - L'Association se réunit une fois par an, en principe en mai ou juin, en Assemblée Générale Ordinaire qui regroupe membres actifs et membres d'honneur. Seuls les membres actifs ont voix délibérative. Ils peuvent être représentés par un autre adhérent à qui ils auront donné pouvoir.
- Art. 2 - Les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres présents.
- Art. 3 - L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration et envoyé avec la convocation au moins 10 jours à l'avance.
- Art. 4 - L'Assemblée Générale, dirigée par le Président, entend le rapport sur la situation générale et matérielle de l'Association, le rapport sur l'activité passée et les projets d'avenir, ainsi que le rapport financier.
- Art. 5 - Tous ces rapports sont livrés à la discussion et soumis au vote de l'Assemblée. Celle-ci, par ailleurs, renouvelle le tiers sortant du Conseil d'Administration et procède aux autres élections éventuellement nécessaires.
- Art. 6 - Une messe est célébrée pour les Anciens vivants ou défunts.

## Chapitre III - LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES -

- Art. 1 - En cas de dissolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire examinera le bilan financier terminal de l'Association et transmettra son actif éventuel à l'Institution de la Maîtrise ou, à défaut, à un organisme poursuivant un but similaire. Elle veillera au dépôt des archives et de tous les autres documents constituant le patrimoine moral de l'Association dans les locaux de l'Association qui lui paraîtra la plus apte à les conserver et à en faciliter la consultation ultérieure.
- Art. 2 - Une commission sera désignée par l'Assemblée Générale Extraordinaire pour veiller à la bonne exécution de ces décisions.

## Chapitre IV - LES COTISATIONS -

- Art. 1 - Le montant minimum des cotisations est fixé chaque années par le Conseil d'Administration, après le rapport du Trésorier et proposition du Président.
- Art. 2 - Les Anciens, membres du Foyer-Séminaire, sont dispensés de cotisation pendant le temps de leurs études ou de leur formation.

FAIT À BESANÇON le 18 mai 1996

Le Président

Le Secrétaire

- Un exemplaire du présent règlement intérieur a été remis à chacun des Membres du Conseil d'Administration lors de la réunion du 6 octobre 1995 au cours de laquelle le projet de réforme des statuts a été discuté et adopté.
- Le présent règlement intérieur a été lu à haute et intelligible voix par le Président lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 1996 au cours de laquelle les projets de refonte des statuts et du règlements intérieur ont été, ensuite, amendés et votés.
- Le présent règlement intérieur sera transcrit par le Secrétaire sur le registre des délibérations.

Après la lecture, les bulletins de vote sont distribués. Ils portent la mention " Approuvez-vous la réforme des statuts ...? Avec l'indication OUI ou NON à rayer.

Le secrétaire Louis MOUREY effectue le dépouillement.

Le président annonce les résultats :

Votants : 48

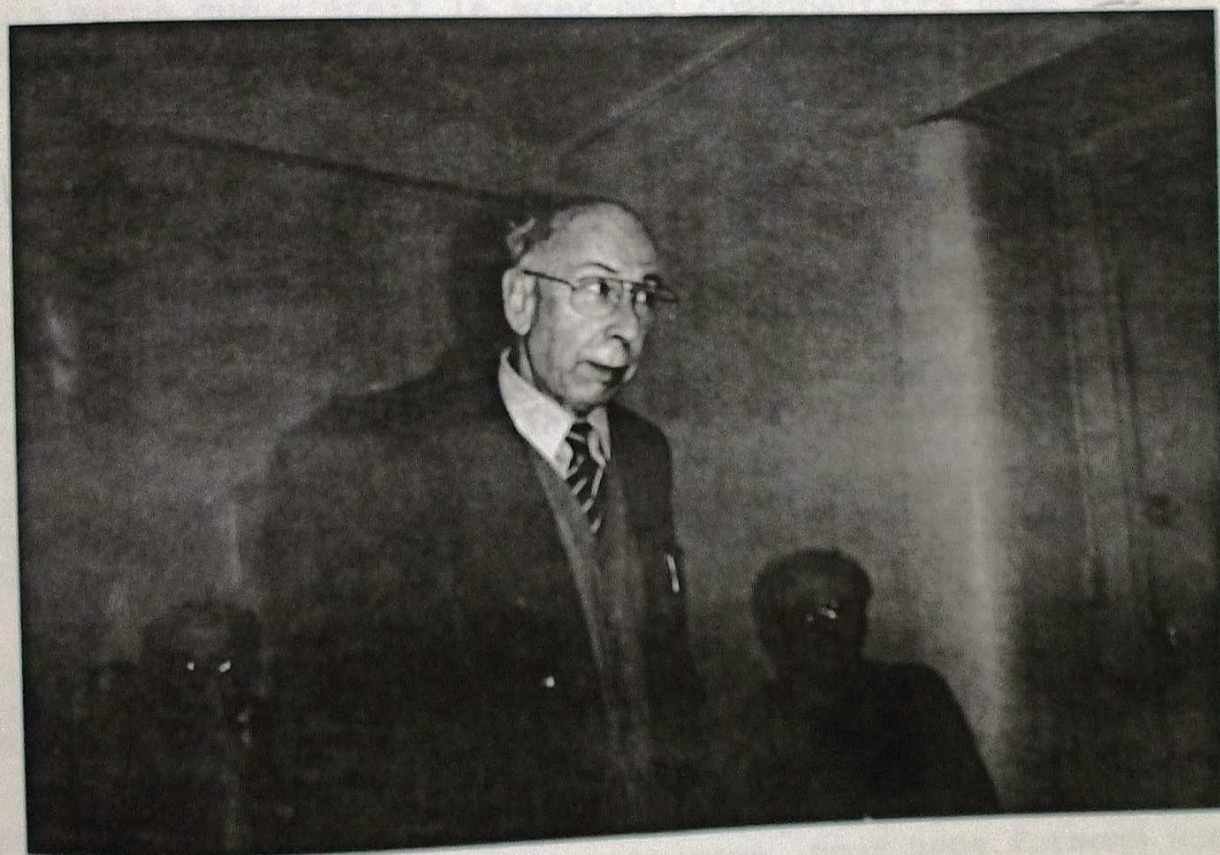
Statuts approuvés : OUI : 48 NON : 0

La réforme des statuts est donc approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet et les statuts modifiés seront déposés en préfecture du Doubs dans les plus brefs délais.

Le règlement intérieur est approuvé également à l'unanimité et sera affiché dans l'endroit le plus propice à sa consultation.

Je déclare terminée cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Je donne la parole à Philippe BALLOT, directeur du Foyer-Séminaire.



Ph. BALLOT (à dr.) écoute religieusement les explications de G. NYAULT  
L. JOLY écoute...civilement.

Bien sûr, c'est avec joie que je vous accueille, non pas dans ma maison, mais dans votre maison. Je le fais au nom de l'équipe d'animation et en mon nom, au nom de Paul qui est animateur au Foyer depuis l'année dernière, qui fait donc sa deuxième année, de Paul JOLY qui est d'Esbey près de Belleherbe, de Soeur Marie-Damien, religieuse de la Sainte-Famille, qui n'a pu se libérer aujourd'hui et qui vous prie de l'excuser. Et aussi au nom des jeunes : votre réunion des anciens tombait à pic, si j'ose dire, parce que nous avons ce week-end un week-end que nous appelons communautaire, une fois par trimestre un week-end au cours duquel on fera le bilan, l'évaluation de ce qu'on a vécu cette année. Donc, les jeunes ont accepté volontiers de rester pour la plupart pour au moins partager si possible l'Eucharistie et le repas de midi. Certains sont absents ce matin, parce qu'ils sont en classe, ils ont ce qu'on appelle des devoirs surveillés, que vous nous avez donnés souvent autrefois, Mademoiselle VALZER ; je m'en rappelle, car je suis certainement le plus jeune élève que vous ayez eu dans cette assemblée. J'ai été votre élève en 73-74. J'ai connu aussi le P. MOUGIN, le laboratoire qui n'était pas très loin ; je me rappelle NACL et H<sub>2</sub>O ; mais quand je parle avec ceux qui sont en math. SP., qui viennent de passer des concours et qui me disent qu'ils sont tombés sur une formule assez compliquée d'oxydo-réduction, je ne sais plus trop ce que c'est. Certains sont donc au travail, d'autres révisent et puis certains sont sortis hier soir parce qu'ils avaient fini des concours ou des examens et puis parce que c'était le week-end communautaire, donc se sont reposés un peu plus longuement parce qu'ils se sont couchés tard ou...tôt.

Je vais donc retracer les événements de cette année pour que vous puissiez participer un peu à ce que nous avons vécu. Au niveau des effectifs, nous sommes 14 étudiants et 4 lycéens des diocèses de Besançon, Belfort-Montbéliard et Saint-Claude. Les uns sont en droit, d'autres en histoire, sciences, math.Sp, coiffure, mécanique, IUT, BTS, donc domaines très variés. Ce qui fait l'unité de ce groupe, ce n'est pas la formation intellectuelle qui est diverse comme vous venez de le constater, mais c'est le désir d'approfondir la foi chrétienne, de découvrir sa place dans l'Eglise, de s'investir dedans, de vivre solidement comme chrétien dans le monde d'aujourd'hui. Cela n'est pas évident quand on est un ou deux chrétiens parmi 60 ou 80 ou plus.

Dans le bâtiment, vous savez qu'une partie est réservée depuis 2 ans aux séminaristes qui, avant de partir en formation à Lyon ou à Paris, font une année ici avec Norbert PETOT. C'est l'année-formation. Cette année, ils sont 2.

Nous avons eu un certain nombre de soirées-formation, c'est-à-dire, des soirées au cours desquelles les jeunes reçoivent quelqu'un ou bien entre nous, nous nous formons sur une question de société en voyant comment, comme chrétiens, on peut se situer en s'aidant des textes des évêques, du concile, ou bien sur un sujet typiquement chrétien qui touche aux mystères de la foi. Je vous cite ce que nous avons traité : la question de l'Europe avec un membre du Conseil Régional, responsable de la planification. Nous avons reçu Paul BAUDIQUÉY qui nous a parlé de l'Art et la Foi. Nous avons fait une soirée-

formation sur Noël, les textes de l'Évangile, comment les comprendre et les expliquer. Une soirée-formation sur le miracle et aussi sur la vocation et particulièrement la vocation presbytérale, mais aussi comment être chrétien aujourd'hui simplement laïc parce que ce qui est quelquefois difficile pour nos jeunes, c'est que, dès qu'on en voit un ou deux qui vont régulièrement à la messe, et qui sont chrétiens profondément, on a envie de mettre le projecteur sur eux et dire : ah ! ça va faire un prêtre ! ou : ça va faire un religieux ! Et eux, ils ont envie de dire : Est-ce qu'on peut être un chrétien solide sans que tout de suite, on nous voie dans une vocation consacrée ou une vocation presbytérale. Je vous le dis, parce qu'il faut que l'on fasse attention : si on ne fait pas attention, en mettant des projecteurs trop rapidement et nos projecteurs à nous, les gens fuient. Alors, il faut aussi permettre de démontrer que l'on peut être chrétiens et profondément chrétiens comme la plupart d'entre vous sans que cela soit nécessairement traduit immédiatement par une vocation sacerdotale. Voilà ce que certains disent et c'est pour cela que l'on va faire une soirée-formation sur le thème : on peut être chrétien et profondément engagé dans le monde et dans l'Église même si on ne se pose pas la question d'une vocation plus spécifique.

Nous avons eu aussi une initiative qui peut vous intéresser et qui a été demandée par de jeunes anciens : nous avons proposé aux jeunes anciens qui étaient à la Maîtrise avec Dominique FORET et avec moi, c'est-à-dire sans remonter plus loin que l'année 1983, de pouvoir se réunir et de voir comment la maison avait évolué, ce qu'on y avait fait, rencontrer un peu les jeunes d'ici et ils <sup>ont</sup> été 45 à répondre. Donc, c'est intéressant de savoir que des jeunes sont encore attachés à la maison. Je ne sais pas s'ils sont prêts à vivre le style de rencontre que vous vivez, car, en les questionnant, ils disaient : ah non ! pas de choses trop structurées, trop organisées ! Une fois tous les deux ans, un petit repas comme ça, c'est très bien. C'est la génération des "zapping", c'est-à-dire, c'est pas la génération qui aime les choses qui durent trop. Donc, c'est intéressant à savoir : ça veut peut-être dire aussi que, par rapport à votre modification des statuts, il faudra reprendre tous les gens qui ont été dans cette maison depuis 1971, c'est-à-dire, quand c'est devenu Foyer, trouver les adresses et relancer. Enfin, ils étaient très contents parce que visiblement la maison les a marqués. Et la maison révèle un certain état d'esprit qui demeure et ça se sent également quand on accueille des groupes qui viennent d'un peu partout ou quand on accueille des séminaristes ou des jeunes à nos Eucharisties ouvertes. Ils disent : il y a quelque chose qui se vit dans cette maison. Je pense que c'est dû au passé, à la construction, c'est dû au présent.

Nous avons vécu aussi, comme chaque année, un voyage-pèlerinage. Nous avons pris une semaine pendant les vacances de Pâques. Nous avons été à Rome, à Prague ou bien en Provence. Cette année, un jeune a eu l'idée de l'Irlande. L'Irlande, Saint Colomban, les chrétiens du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle qui nous ont rechristianisés en quelque sorte... Le coût était beaucoup plus important et je ne tenais pas à demander aux parents un coût trop important : on ne devait pas dépasser 1500 francs par jeune, chaque jeune étant invité à se financer lui-même,

peut-être avec l'aide des parents, mais aussi avec le travail grâce à Paul JOLY qui a tout mis en place au niveau du voyage lui-même, des prises de contact, de l'hébergement, des moyens de locomotion, et qui a trouvé le moyen d'avoir de l'argent autrement, nous avons réussi à partir, après avoir récupéré 1700 francs par jeune. Nous sommes partis une vingtaine et avons pris l'avion ensemble, ce qui est une bonne expérience. Pour cela, on doit remercier un certain nombre d'entreprises : les unes ont proposé du travail à des jeunes, d'autres ont soutenu le projet. Des cartes de vœux ont été vendues à Noël pour lesquelles les professeurs de Saint-Joseph ont été sollicités. Et puis, une opération " Vente de chocolats " qui a donné l'occasion aux jeunes d'aller dans les paroisses de Besançon ou d'autres paroisses dans le diocèse et d'en profiter, non pas pour dire : on vend nos chocolats parce qu'on veut aller en Irlande, mais de dire : on vient vous partager ce qu'on vit au Foyer, on va vous donner des tracts pour que vous en parliez autour de vous et puis on a quelques paquets de chocolats à vous proposer ; si vous voulez les acheter, c'est bien, ça nous permettra de vivre notre temps fort... Et cela a très bien marché : on a été très bien accueilli par les prêtres, très bien accueilli par les communautés chrétiennes et cela a permis aux jeunes de parler de ce qu'ils vivent, ce qui n'est pas évident aujourd'hui. C'est dur de dire qu'on est chrétien aujourd'hui quand on n'a pas le soutien comme vous l'aviez, comme nous l'avions avec nos familles et nos communautés chrétiennes. Donc, c'est quelque chose de très positif...

Chaque semaine, nous avons une Eucharistie, des temps de prières ; tous les 15 jours, des réunions de communauté. Nous avons aussi un week-end par trimestre, un week-end de formation. Le 1er trimestre a eu comme thème le chrétien dans la société, c'est-à-dire reprendre des situations concrètes et dire comment on peut vivre en chrétien aujourd'hui avec la question de l'euthanasie, la question de l'avortement, de la vie et de la mort, de la guerre et de la paix, ces grandes questions à propos desquelles le chrétien doit se demander : Comment est-ce que je me situe ? Et si je suis porteur d'un message, comment je peux l'argumenter. Le 2e trimestre avait pour thème le Saint-Esprit. Et enfin, le présent week-end sera un week-end de bilan et d'évaluation pour dire : qu'est-ce que j'ai appris cette année ? Comment progresser ? Quels sont les points d'appui dans ma vie ? Dans quel sens diriger ma vie ?

Depuis l'année dernière, j'avais désiré que l'on fasse le point sur ce que l'on vivait au Foyer. Je l'avais signalé à l'archevêque, depuis 4 ans que je suis là, je m'aperçois que l'on a moins de lycéens, que les effectifs ont diminué, que l'on est passé de 25 à 17. Il y a des questions qui se posent au niveau de recherche chrétienne et il faut faire un bilan pour voir s'il n'y a pas de nouvelles orientations à prendre. Au cours de l'année, des prêtres, des laïcs sont venus dire comment on pourrait proposer le séminaire à des jeunes. C'est très difficile à l'âge du collégien ou du lycéen, parce qu'il y a des collègues et des lycées partout. Le moment où on quitte la famille, c'est après le bac lorsqu'on entre en Faculté. Il fallait tenir compte de tout cela : une petite équipe s'est réunie autour de Louis MAUVAIS et a donné un certain nombre de

conclusions à l'archevêque qui a donné sa réponse.

- Premier point assez sensible et symbolique : le mot Séminaire FOYER LA MAITRISE. Pourquoi ? Non pas pour dire : on ne pense plus aux vocations. Mais parce que le mot séminaire soit n'est pas connu, soit est très connoté et pour certains, fait penser à un embrigadement. Par contre, on garde le mot " Maîtrise " parce que la Maîtrise est connue. L'objectif reste le même, c'est-à-dire qu'on veut vivre avec des temps forts, des moments de partage une vie chrétienne solide qui nous aide à nous structurer et entre jeunes.
- Deuxième modification : on s'adressera à des terminale et à des étudiants, pour que la tranche d'âge soit plus unifiée et que le rythme de vie soit plus unifié. Les vrais défis que le jeune a à relever aujourd'hui se situent à 18-20-22 ans et non pas à 15 ans, même si on les oriente déjà plus tôt. On s'oriente donc vers un groupe : terminales et étudiants. Cela permet d'avoir un groupe de 18 à 22-23 ans, plutôt que 15-23 ans. Le groupe de cette année était très intéressant, très motivé. Il est important que, tout à l'heure lors du repas, vous ne les laissiez pas tous dans un coin et que vous vous mêliez bien à eux.
- Autre point envisagé : la mixité qui faisait si peur autrefois comme vous le rappeliez tout à l'heure. Car il est important que des jeunes filles qui pensent à une vocation puissent avoir des lieux autres que ceux de congrégations qui vieillissent. Mais cette solution n'a pas été retenue, les bâtiments ne s'y prêtant pas.
- Les travaux envisagés : les huisseries de la façade qui donne sur la rue ; si l'on peut obtenir l'accord et l'aide de la municipalité pour le ravalement de la façade principale ; le balcon qui est en mauvais état ; une chambre d'étudiant est à refaire
- dernière nouvelle : il y aura aussi un changement dans la maison. En effet, je ne serai plus le responsable du Foyer. Je serai remplacé par un jeune prêtre, Gilles BROCARD, 31 ans, vicaire à Luxeuil et aumônier des jeunes sur Luxeuil. Il sera aussi aumônier des étudiants.

On n'a donc que des raisons d'espérer et d'être heureux ! Merci !

*Au nom de tous les anciens, le président remercie Philippe BALLOT non seulement pour son exposé clair et vivant, mais pour le concours sans réserve qu'il a toujours apporté à l'Association des Anciens de la Maîtrise au fil des années. Il termine en disant :*

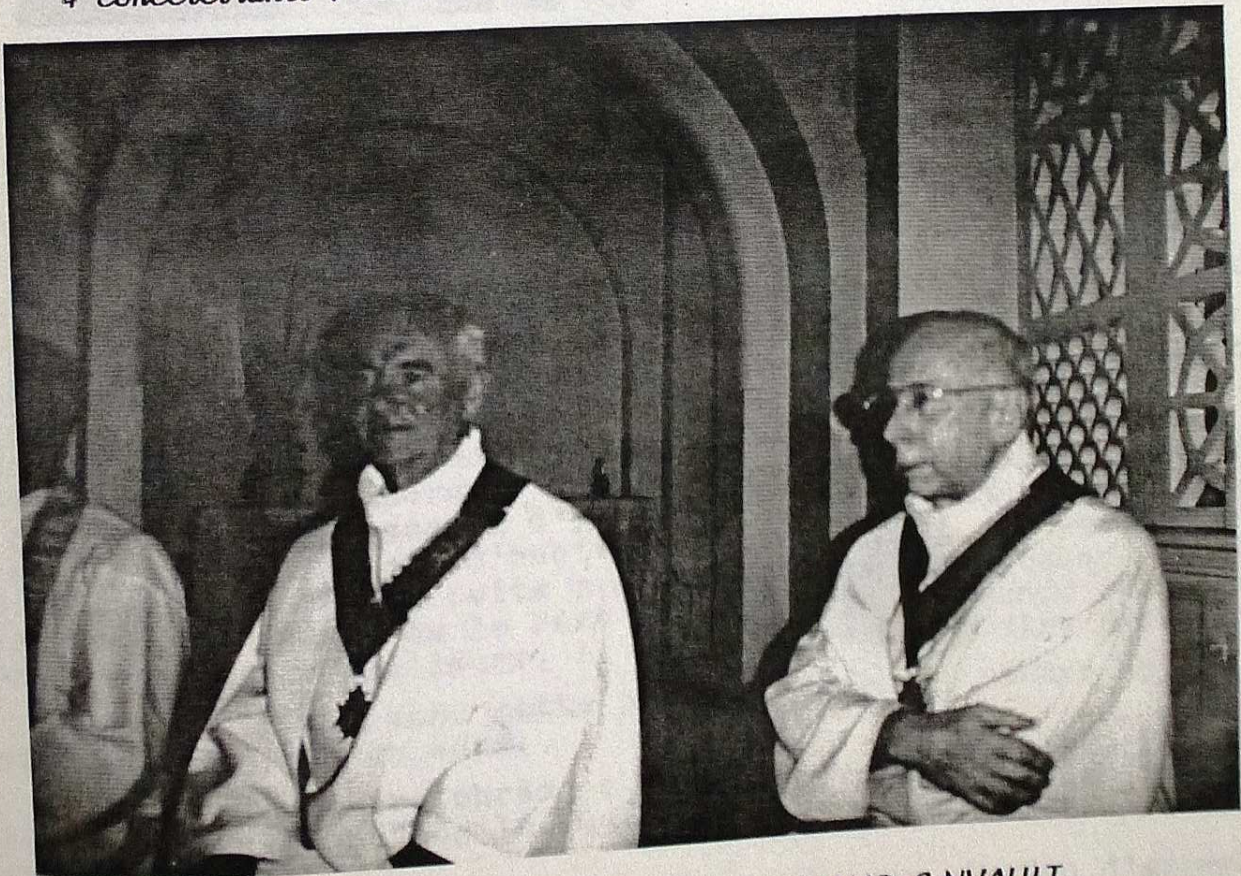
Merci, Philippe. Nous te souhaitons un vent favorable.

*Vers 11 H 15, la réunion est terminée et le groupe se dirige vers la chapelle pour la messe concélébrée. Anciens, jeunes et épouses des anciens sont au nombre de 70.*

Messe pour les anciens vivants et défunts.



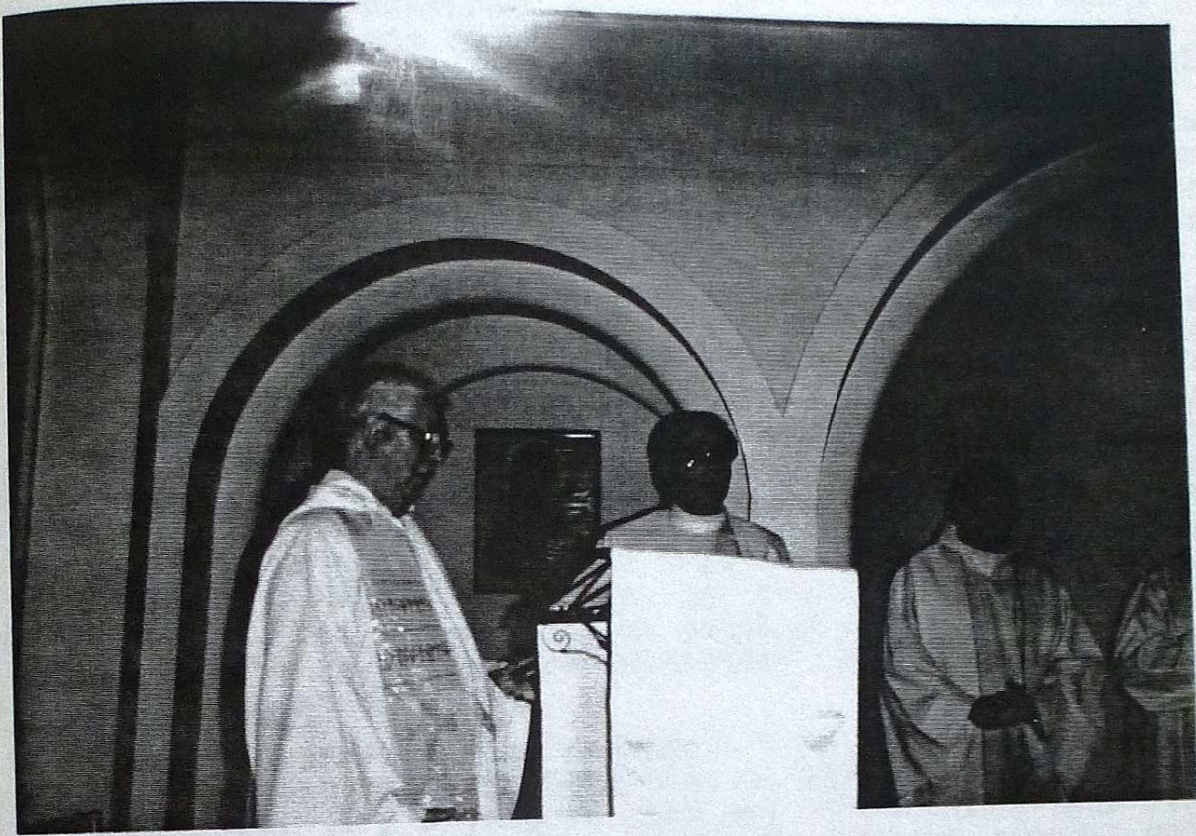
4 concélébrants : les PP.SARRAZIN-SIMONNIN-GARDET-GIGARD.



Deux nouveaux chanoines titulaires:P.REMOND-G.NYVAULT.



L'HOMELIE  
par Pierre VITTE



Il y a deux phrases que je voudrais que l'on retienne et que l'on communique à ceux qui recevront le compte rendu de cette journée.

La première phrase est de Saint Pierre, le premier Apôtre. Qu'est-ce qu'il a donc à nous dire à ce moment-là ? Une parole qui va passer les siècles et que nous entendons pour nous aujourd'hui : Êtes-vous prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous ? Faites-le avec douceur et respect. Je vais essayer d'y mettre de la douceur sans manquer tout de même à la passion qui m'habite et avec respect, en pensant à ceux qui auraient dû prendre cette place et qui se sont quelque peu dérobés... mais enfin, je comprends le Père CORROTTE, je comprends les autres, alors j'accepte ; d'ailleurs, il ne faut pas me le dire deux fois !

Alors, il y a donc cette première phrase : rendre compte de l'espérance qui est en nous.

Et puis, l'autre phrase : je ne vous laisserai pas orphelins. Elle est tirée de l'Évangile. Que veut dire Pierre ? Que veut dire Jésus-Christ ?

J'ai pensé au départ à ceux qui ont pour mission d'approfondir leur foi - et c'est tous les baptisés -, mais qui ont pour mission

dans l'Eglise d'être des permanents de la prière et ceux qui rappellent la présence de Dieu dans la vie du monde, les consacrés, les contemplatifs. Vous ne m'en voudrez pas si je vous demande d'être en union - s'ils sont encore en vie, c'est au milieu de nous sur la terre d'Algérie et s'ils sont auprès de Dieu, leur prière est d'autant plus merveilleuse puisqu'elle est l'aboutissement d'une vie enfouie, incarnée dans le silence et la contemplation - j'ai dit les sept moines.

Il y a aussi une autre vocation que l'on comprend mal : c'est celle des missionnaires. Surtout lorsqu'on sent le manque de prêtres dans nos régions : qu'est-ce qu'ils vont encore faire ailleurs ? Cette dimension à l'universel, elle est indispensable. C'est la dimension même de l'Eglise et par conséquent, c'est l'ouverture de tout baptisé au monde entier. " Allez dire à tous les hommes ". Allez dire donc et rendre compte de l'espérance qui est en vous et faire en sorte que Jésus réalise par nous cette promesse : " Je ne vous laisserai pas orphelins ".

Rendre compte de votre espérance. Je me tourne vers nos deux chanoines qui assurent - parce que c'est leur premier rôle - une certaine permanence et continuité dans la prière de l'église locale; je me tourne vers les jubilaires, car vraiment ils sont là, au milieu de nous, comme les témoins d'une espérance qui les a fait vivre dans les différents ministères qui leur ont été confiés: professeurs, aumôniers, curés, avec les talents reçus et combien de fois, dans la nomenclature de tout à l'heure, du courrier, il y avait comme une distribution de prix et le premier prix - tu n'étais pas là, Pierre - c'était le Père CORROTTE, je crois, qui l'avait. A travers le Père CORROTTE, c'est vrai, c'est tout un passé que nous évoquons de gens qui vivent et qui vivent encore maintenant cette expérience de l'espérance qui est en nous.

Jésus dit dans le même passage : " Ne soyez pas bouleversés ". Non pas bouleversés, mais sérieux tout de même ; je dirais : sérieux, mais pas tristes. Il y a trop de gens qui croient que, pour être sérieux, il faut être triste. Il y a trop de gens qui croient qu'il est nécessaire d'être bouleversés dans l'Eglise pour pouvoir attirer la pitié de Dieu dans une prière qui n'est faite que de demandes et on oublie l'action de grâces : la messe, l'Eucharistie, c'est l'action de grâces. Alors, disons à Dieu notre espérance, notre merci pour le passé et notre confiance pour l'avenir.

Et puis, il y a cette parole de Jésus : " Je ne vous laisserai pas orphelins ". Que veut-elle dire ? Cela veut dire qu'il continue d'être là, mais il est là autrement, il est ressuscité, il est vivant. Et c'est nous qui ne savons pas assez lire la présence qu'il y a dans ceux qui nous entourent et dans les événements que nous vivons. Voyez-vous, je ne peux pas m'empêcher, étant prêtre, de revoir, de revisionner ce que je vis au jour le jour. Pas plus tard qu'hier, il y a un comité de soutien qui vient de se créer autour d'une famille qu'on risque d'expulser. Si c'était encore toute la famille, mais deux filles, étudiantes, qui ont le soutien de leurs deux collèges, soutien de la municipalité, soutien à Voujeaucourt de tout un collectif, deux tunisiennes qui ont voulu étudier l'arabe dans Voujeaucourt et voilà que la loi, interprétée en revenant en vacances à Voujeaucourt et voilà que les parents sont installés à Voujeaucourt depuis 27 ans. Je prends cet exemple comme je prends aussi tout ce que nous vivons dans l'actualité.

J'étais au lendemain de Noël à Bethléem. J'ai été accueilli par un peuple libéré. Nous avons eu la joie d'avoir à notre table Madame Yasser Arafat qui, dans le pays de Gaza, a signé un message en réponse au message que j'apportais de la part des paroissiens de Voujeaucourt, Bart, Bavans et Dampierre-Berche. Et voilà que le monde a changé là-bas. Et c'est pas de la faute d'une catégorie ! Je crois qu'il faut prier pour la paix. Nous avons besoin de cette compréhension. Il faut dire l'espérance qu'il y avait chez ces gens que nous avons rencontrés, ces petites communautés de chrétiens palestiniens, qui nous ont accueillis avec sérénité et joie. Il faudrait que nous aussi, nous puissions leur envoyer un message d'espérance et de soutien, car il risque de n'y avoir dans quelques mois à Bethléem aucun chrétien, parce qu'on expulse et qu'on exproprie. Cela, il faut le savoir et j'ai justement des documents à ce sujet venant du patriarcat de Jérusalem.

Dans les choses que nous vivons, il n'y a pas que des catastrophes ! Je vais vous laisser sur ce signe de la croix qui est marqué par des réflexions. La croix, c'est l'arbre de Dieu planté sur cette terre, sur ce monde. C'est Dieu qui vient parmi nous, une présence de Dieu dans l'homme et dans l'humanité. Il a bien compris cette chose, ce gamin de 7 ans qui me disait : " Le Bon Dieu, Il est comme ma maman, Il est toujours avec moi parce qu'il m'aime ". L'amour de Dieu, découvert à travers la famille, à travers une mère, à travers une présence de tendresse... Savoir que Dieu est présent par tout son amour et toute sa tendresse. Et quand il m'expliquait, ce bambin me disait : " Quand je suis à l'école, ma maman est toujours avec moi..." " Et l'institutrice, qu'est-ce qu'elle dit ? " " Elle dit rien, elle la voit pas..." " Mais pourquoi, elle se cache ? " " Mais non, tu comprends pas, ma maman, elle est toujours avec moi, parce qu'elle m'aime ! ". Et un mois après, il regarde sa mère et lui dit " Tu sais, tu ne me fais pas peur ! " " Encore heureusement ! " " Ah ! tu comprends pas pourquoi je te dis ça. Ben tu vois ! Le Bon Dieu, il me regarde et il me fait pas peur ! "

Je crois que nous avons besoin d'apprendre de la part d'enfants aussi, parce qu'ils n'ont pas l'esprit embrouillé et alourdi comme nous. Et puis, il y a cette autre réflexion que j'ai découverte hier dans ces demandes de première communion, parce que demain, il y aura 19 premières communions avec un baptême. Et puis, l'Ascension sera encore une journée de premières communions à Bavans et dimanche prochain, à Dampierre et à Berche, il y aura 3 baptêmes d'enfants d'âge scolaire, et le 16 juin, à Voujeaucourt, nous terminerons l'année avec 21 premières communions et 3 baptêmes d'enfants d'âge scolaire. Nous avons besoin d'être à l'écoute de ce que les enfants nous donnent et nous disent. Et cette gamine me disait : " Je fais ma première communion parce que je veux être un maillon dans la chaîne pour continuer dans ma famille et dans le monde l'Amour de Jésus..." Communier, c'est recevoir l'Amour de Jésus dans son cœur pour pouvoir le donner aux autres... C'est cela la dimension à l'horizontale : comme les moines, nous sommes branchés au milieu de nos frères, c'est une présence de Dieu qui nous accompagne, mais c'est aussi une ouverture à tous pour continuer notre histoire d'anciens - mais je crois bien qu'il faudra changer l'appellation -. Ça va devenir une association du 3e ou du 4e âge. Alors, les statuts, il faudra les laisser, mais l'esprit, il faudra le renouveler ? Car Jésus dit : " Je ne vous laisserai pas orphelins..." Ce qui veut dire : " Je ne veux pas vous laisser tomber, vous, les anciens de la Maîtrise ! Je suis avec vous ! Et je vous envoie un Paraclet, c'est-à-dire un accompagnateur, quelqu'un qui est à vos côtés, qui vous soufflera ce qu'il faut faire : croire, aimer, en profondeur et dans le sens de l'ouverture."

Et je vous laisse avec cette phrase que j'ai eu la joie de dire à mes confrères d'ordination, il y a 46 ans, à Saint-Ferjeux. Elle est vraie pour nous tous, parce qu'elle nous appelle à aller encore plus loin : " Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie..."

Après la messe.



*Deux grands anciens : J.SARRAZIN (1926) - P.RENAUD (1930).*

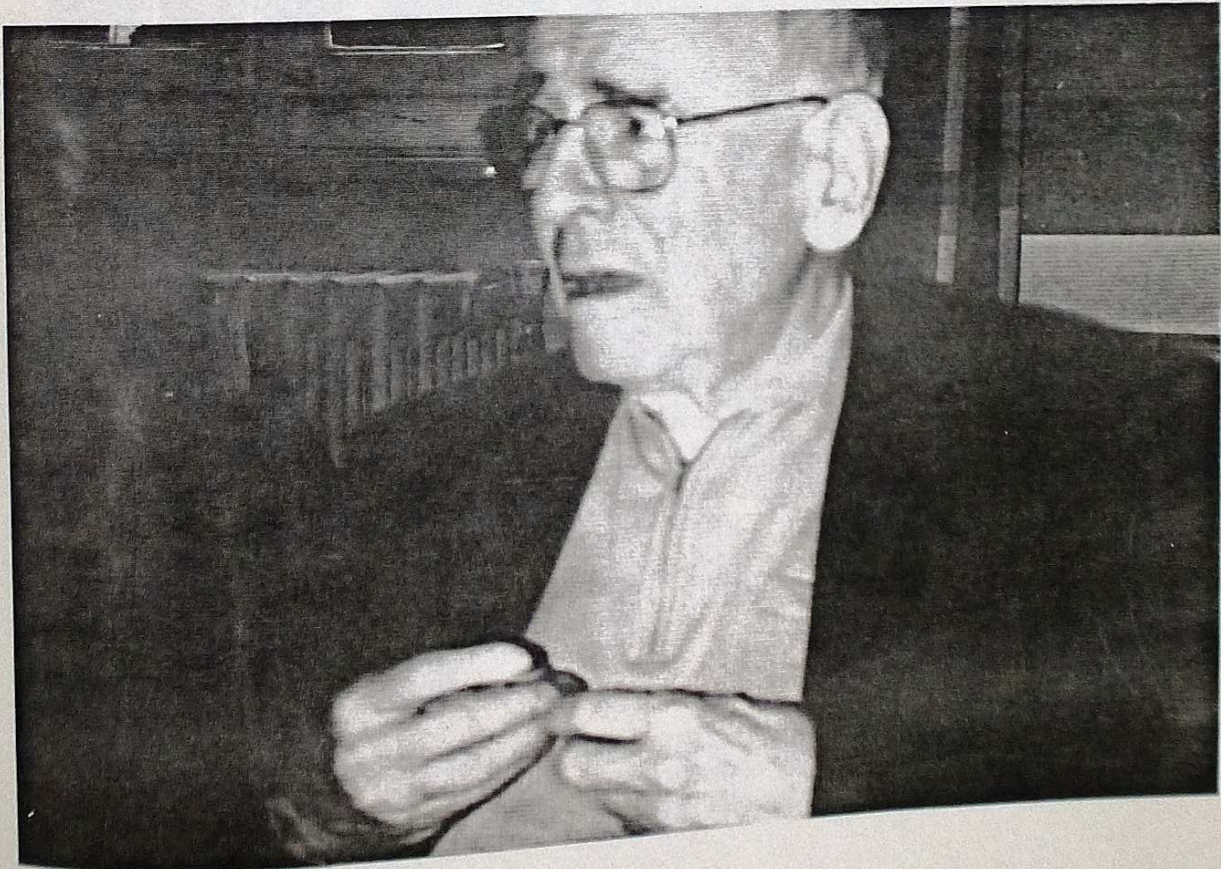


*La traditionnelle photo de groupe : 70 participants.*

Le banquet au Centre Diocésain.



*C'était à prévoir! Pierre VITTE prolonge son homélie !*



*Bien songeur, le P.GARDET !*



*Mais Pierre, c'était interdit à la Maîtrise !!!*



*A l'extrême-gauche, Charles DUBOURGEOIS, l'ancien de Conso, responsable du Centre Diocésain, veille sur le bon déroulement des opérations.*



*Les hommes ne pensent qu'à boire ! Mais admirons la sobriété des dames !*



*Louis MOUREV, songeur, et ses souriants voisins.  
2e à partir de la gauche, le jubilaire Pierre CORROTTE.*